



2011

Rapport annuel





Hansjörg Walter et
Jacques Bourgeois

Dilemme

Chères paysannes,
chers paysans,

Quel est notre objectif? Plus le temps passe, plus cette question se fait lancinante. 2011 a marqué le lancement de la sixième réforme de la politique agricole suisse en l'espace de 20 ans. Les progrès réalisés par l'agriculture sur cette période ne sont pas des moindres: 98% des exploitations remplissent aujourd'hui les prestations écologiques requises, et il existe 122 000 hectares de surface de compensation écologique comme les prairies extensives, les jachères ou les haies. Près de la moitié de cette surface remplit les critères de qualité de l'ordonnance sur la qualité écologique, ce qui équivaut presque à la surface de la production suisse de blé panifiable. Trois quarts des animaux de rente font des sorties régulières en plein air, près de la moitié d'entre eux est élevée dans des systèmes de stabulation particulièrement respectueux de leur bien-être. L'efficacité de l'azote affiche une légère amélioration, celle du phosphore une très nette amélioration. Les émissions de gaz nocifs pour le climat ont diminué, et ce, malgré les nouveaux systèmes de stabulation, plus adaptés aux animaux, mais qui ont un impact plus important sur le climat.

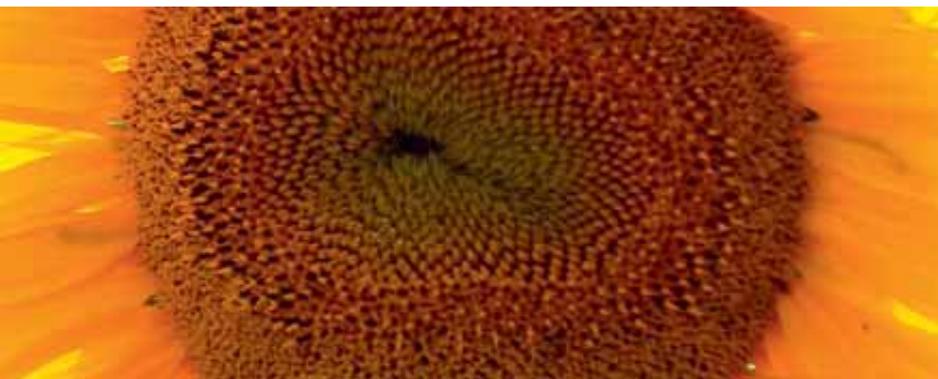
Nous voilà déjà à la politique agricole 2014–17. Son objectif est clair: plus d'écologie, une plus grande protection des ressources et des animaux, bref, une agriculture plus extensive et des coûts de production encore plus élevés. Et voilà le vrai problème. En effet, en parallèle des cercles qui s'occupent de l'environnement, de la nature et de la protection des animaux, il existe des avis très divergents, notamment du côté de la Confédération, qui ont un tout autre objectif et veulent que l'agriculture soit plus compétitive, qu'elle ait des prix concurrentiels et qui demandent la fin de la protection douanière. Cela

vaut en particulier pour economiesuisse, Avenir Suisse, l'industrie alimentaire, mais aussi GastroSuisse et hôtellerie suisse. Les consommateurs se retrouvent sans doute un peu dans les deux tendances. D'un côté, ils aimeraient avoir une production aussi écologique et respectueuse des animaux que possible, de l'autre il faudrait que les produits coûtent le moins possible. Si c'est trop cher, ils passent la frontière pour aller faire leurs courses.

Mais alors, quel est l'objectif? Plus le temps passe, plus les paysannes et les paysans se retrouvent pris au piège entre ces demandes très différentes et contradictoires. Car une chose est sûre: maximiser, c'est-à-dire jouer tout sur un seul tableau, se fera toujours au détriment d'autres aspects. Dès lors, dans quelle direction faire évoluer votre exploitation?

Pour ce qui est de l'écologie et de la protection des animaux, il n'existe pas de limite maximale objective. Les organisations de protection de la nature et des animaux peuvent et vont encore demander plus. Le tourisme d'achat illustre bien la limite de prix qui existe sur le marché. Lorsque les matières premières sont écoulées dans la restauration ou l'industrie alimentaire, un seul critère compte: le prix! Des exigences de base qui demandent un constant développement à l'agriculture suisse ne sont donc pas une solution.

Pour l'USP, l'objectif n'est pas de maximiser mais plutôt d'optimiser. Nous soutenons la production durable et nous constatons que des améliorations sont possibles. Il faut cependant veiller à ce qu'elles ne se fassent pas aux dépens de la rentabilité. Le marché doit pouvoir participer à la décision. Il n'y a rien à objecter contre la valorisation des surfaces écologiques existantes avec un système d'incitation. Au contraire, au lieu de renforcer



la tendance à l'extensification, et donc de délocaliser la production de notre nourriture à l'étranger, il faudrait veiller à ce que les innombrables surfaces écologiques existantes puissent bel et bien servir d'habitat aux animaux et aux plantes. L'ordonnance sur la qualité écologique pose les conditions préalables nécessaires.

Par le biais de labels privés comme le Bourgeon, Terra-Suisse, Naturafarm, KAGfreiland, Natura-Beef ou Bœuf de pâturage et bien d'autres encore, les consommateurs ont la possibilité d'encourager des prestations supplémentaires de façon ciblée. Plus le niveau de base est élevé en Suisse, plus ces labels ont de mal à se démarquer et à vendre leurs prestations sur le marché.

Au final, l'objectif est de ne pas perdre le sens des réalités.

Hansjörg Walter
Président

Jacques Bourgeois
Directeur

Sommaire

Editorial

L'année 2011 en bref

Situation du marché	4
Les activités de l'USP	6

Organigramme

9

Rapports des départements

Economie, politique et relations internationales	10
Production, marché et écologie	13
Communication	16
Affaires sociales, formation et services	18
Services internes	21
Commissions spécialisées de l'USP	22

Les organes de l'USP

Organisations faitières	23
Comité	25
Chambre suisse d'agriculture	26
Assemblée des délégués	28

Quelques chiffres

29

L'année en cours

30

Crédits photos:

agriculture.ch: Adrian Schütz (photo de couverture),
Isabelle Blanc-Devaud (p. 4); UMS (p. 5);
Sol-E suisse (p. 14); Agroimpuls (p. 18)
général: agrarfoto.com, BauernZeitung, Fruit-Union Suisse,
Landwirtschaftlicher Informationsdienst, Union Suisse des Paysans

Récoltes record de fruits, de betteraves sucrières et de pommes de terre

Une année chaude et suffisamment d'eau en été ont permis des récoltes exceptionnelles pour la production végétale, tant en quantité qu'en qualité. Les problèmes sur les marchés du porc et du lait ont continué en 2011.

L'été au printemps, l'automne en été et l'été en automne: voilà une façon à peine exagérée de résumer 2011. En définitive, ce fut une année sèche et plus chaude que la moyenne. Ces revirements météorologiques n'ont pas facilité la tâche des paysans. La première fauche est ainsi majoritairement passée à la trappe du fait de la sécheresse persistante. Dans la plupart des cas, les coupes de regain consécutives ont permis de compenser ce déficit. Les grandes pluies ont coïncidé avec la maturation des céréales. La trop grande humidité et le manque de fourrage ont contribué à raccourcir la période d'alpage.

Les végétaux ont beaucoup apprécié les conditions météorologiques. Les récoltes de betteraves sucrières, de pommes de terre, de fruits et de raisin ont été, en moyenne, exceptionnelles tant en quantité qu'en qualité. Un automne aux températures estivales a notamment permis aux vignes de donner des fruits très sucrés, ce qui laisse présager d'un millésime exceptionnel. Malgré un printemps sec, le rendement des céréales s'est révélé étonnamment bon.

La saison a été fort variable pour les maraîchers, et pas seulement à cause du temps. Une grande crise a touché



Les producteurs d'œufs et les engraisseurs de volaille devraient être satisfaits des résultats de 2011.



le marché européen des légumes à la fin mai: des bactéries E.Coli ont fait de nombreux malades en Allemagne. De fausses informations sur l'origine des bacilles et une forte couverture médiatique ont provoqué l'effondrement de la demande de concombres, de tomates, de salades et de pousses.

La production animale a été mitigée. Pour les animaux de boucherie, le prix du porc, très bas comme l'année dernière, inquiète. La baisse dans le cycle du porc dure particulièrement longtemps cette fois-ci. De même, le calme n'est pas revenu sur le marché du lait depuis l'abandon du contingentement laitier, et le prix du lait reste bas. L'Interprofession du Lait n'a pas non plus réussi à résoudre le problème de la quantité de lait, ni à réduire les énormes stocks de beurre. Le bétail d'étable et les veaux ont connu des hauts et des bas, tout en restant dans des écarts similaires à ceux des années précédentes, et les producteurs devraient être satisfaits dans l'ensemble. La branche de la volaille devrait aussi se réjouir de ses résultats cette année. Les ventes de poulets suisses ont progressé, au même titre que la production d'œufs. Les agneaux ont, quant à eux, profité de bons prix à l'automne.

Selon l'estimation de l'Office fédéral de la statistique, la valeur de la production agricole s'est élevée à 10,251 milliards de francs pour l'année 2011. Cela correspond à une baisse de 0,4% par rapport à l'année précédente. De ce fait, la valeur ajoutée brute a baissé de 1,0% pour s'établir à 3,781 milliards de francs. D'après les

premières estimations de l'Union suisse des paysans, le revenu agricole moyen des exploitations de référence ART a encore baissé de 3,2% par rapport à l'année précédente. Selon cette prévision, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale par an a baissé de 3,7% à 37 700 francs. L'objectif visant à améliorer le revenu agricole et à réduire l'écart de revenu avec les autres secteurs n'a pas pu être atteint en 2011.



Les ventes de salades, de concombres et d'autres légumes se sont effondrées durant la crise de l'E.Coli.

Les activités de l'USP en 2011

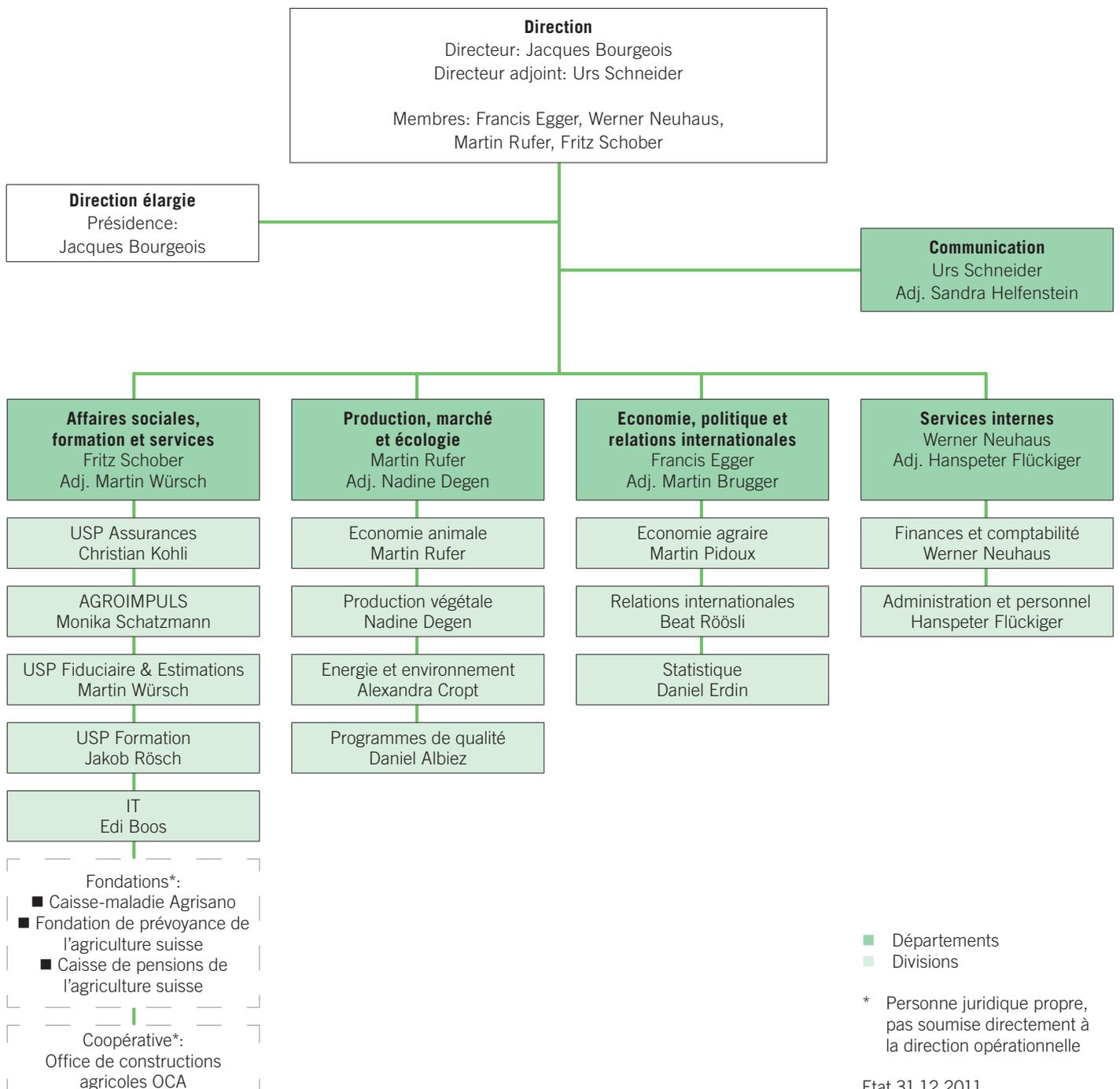
Le 18 novembre 2010, l'Assemblée des délégués de l'USP a approuvé le programme d'activités 2011, arrêtant ainsi les objectifs de travail à atteindre pour cette année. Le tableau suivant récapitule les résultats obtenus par grande thématique et pour les tâches spéciales durant l'année 2011.

Les objectifs fixés pour 2011	Les résultats obtenus en 2011
Renforcement de la présence sur le marché	
Assurer un meilleur positionnement des produits alimentaires suisses sur les marchés suisse et étrangers	L'engagement de l'USP pour le projet Swissness et pour le renforcement de la marque Suisse Garantie a contribué à un meilleur positionnement des denrées alimentaires suisses. De plus, le Conseil national a approuvé une motion du directeur de l'USP, qui demandait que les denrées alimentaires soient exclues du principe du Cassis de Dijon.
Imposer le projet Swissness comme souhaité par l'agriculture	Grâce au travail de lobbying patiemment réalisé par l'USP, la commission des affaires juridiques du Conseil national reconnaît que les denrées alimentaires suisses doivent contenir en majorité des matières premières suisses. Après un important travail préparatoire, l'AD de l'USP a décidé de lancer une initiative populaire en faveur d'un projet Swissness crédible. Elle sera lancée si le Parlement sabre le projet Swissness.
Concrétiser la stratégie de qualité au bénéfice de l'agriculture suisse	La politique agricole 2014–17 souhaite ancrer dans la loi sur l'agriculture le soutien qu'apporte la Confédération à la stratégie de qualité. La charte correspondante a été complétée en intégrant une déclaration d'intention et en clarifiant le caractère obligatoire. Cela met un terme aux dernières réserves de certains responsables de la chaîne de création de valeur. La charte devrait enfin pouvoir être signée en 2012.
Améliorer les dispositions en matière de déclaration pour les denrées alimentaires	Le Conseil fédéral a soutenu une motion de l'USP (motion Bourgeois 11.3560), qui demandait que le pays de production suive des règles cohérentes et uniformes pour les denrées alimentaires.
Optimiser la promotion des ventes pour les denrées alimentaires suisses	L'USP a entièrement repensé la campagne média «Proches de vous. Les paysans suisses.». Les nouveaux spots télévisés sur le thème du bien-être animal, de la production de denrées alimentaires, de l'entretien du paysage et de l'écologie ont été diffusés pour la première fois en septembre et en octobre. Dans le cadre d'Agro-Marketing Suisse, l'USP s'est aussi engagée à attirer l'attention des consommateurs sur la marque Suisse Garantie, qui atteste l'origine des produits, et elle a aidé à optimiser la publicité qui l'entoure.
Planification de variantes ALEA UE/OMC	
Poursuivre l'engagement contre un accord de libre-échange avec l'UE et contre un accord à l'OMC qui ne tiendraient pas assez compte des spécificités de l'agriculture suisse	Même si les accords multilatéraux de 2011 restent bloqués, l'USP a poursuivi son travail d'information et de sensibilisation. L'adhésion de l'USP à l'Organisation mondiale des agriculteurs a permis une amélioration du réseau au niveau international. Ça a été la base pour faire connaître les doutes de l'agriculture suisse, en association avec d'autres organisations d'agriculteurs au niveau international, quant à la libéralisation débordante du commerce. Les actions de sensibilisation dans le cadre de la conférence ministérielle de l'OMC, organisée à Genève en décembre, en sont un bon exemple.
Rechercher, dans un contexte d'ouverture des marchés, des alternatives crédibles à un accord de libre-échange	L'USP a examiné différentes alternatives, par exemple la possibilité d'une ouverture par étapes, envisagée dans la clause évolutive de l'accord bilatéral Suisse-UE.
Définir les produits sensibles qui requièrent une protection particulière dans le cas d'un accord de libre-échange	L'USP a organisé et coordonné l'échange d'informations avec l'administration, aidant ainsi les organisations sectorielles et les interprofessions à établir un classement des produits «sensibles» dans leur branche de production. Elle a rédigé un rapport à l'intention du Comité et des organisations membres sur les activités réalisées jusqu'à présent. Ce thème reste d'actualité.
Elaborer des mesures d'accompagnement pour être prêt à faire face à un éventuel accord	Le groupe de travail «Mesures d'accompagnement» a évalué les coûts d'un grand nombre de mesures proposées. L'échange d'information avec des représentants des étapes de traitement en aval a en outre permis une meilleure compréhension des besoins et des exigences des partenaires sur le marché. Un rapport intermédiaire à l'intention du Comité de l'USP a rendu compte des activités et des résultats du groupe de travail.
Procéder à un nouveau calcul du modèle «Horizonte» (scénarios en fonction de l'évolution internationale) à l'aide de données actualisées	L'USP a actualisé la comparaison des prix dans l'agriculture au niveau international qui figure dans le modèle «Horizonte». L'acceptation du modèle a été discutée et adaptée avec les organisations sectorielles. Les résultats pourront être utilisés en 2012 pour la défense des intérêts politiques.



Les objectifs fixés pour 2011	Les résultats obtenus en 2011
Etude de variantes pour le nouveau système des paiements directs	
Effectuer un suivi critique des travaux de l'OFAG dans le cadre du groupe de travail interne de l'USP	Pour déterminer la direction stratégique et la communication en rapport avec la nouvelle politique agricole et la révision du système des paiements directs, plusieurs séances ont été organisées pour le groupe de travail «Politique agricole». Le groupe de travail «Agriculture de montagne» et les commissions spécialisées «Production animale» et «Production végétale» ont été impliqués dans cette discussion pour arriver à un consensus.
S'assurer que les moyens à disposition sont suffisants pour remplir le mandat constitutionnel	L'USP s'engage à fournir les ressources financières nécessaires. Les simulations de calcul qu'elle réalise au niveau économique global et pour chaque exploitation ont fourni une solide base de décision pour la répartition générale des moyens selon les objectifs, les groupes cibles et les mesures envisagées.
S'engager à ce que le nouveau système de paiements directs pour les familles paysannes soit gérable et équilibré. Pour ce faire, l'USP a simulé les effets de la nouvelle clé de répartition.	L'USP a procédé à des calculs de simulation au niveau microéconomique (exploitation) et macroéconomique (global). Les résultats ont permis de montrer les effets sur les exploitations et d'étayer les exigences présentées.
Concrétisation de la souveraineté alimentaire	
Concrétiser la souveraineté alimentaire sous une forme qui garantit que l'agriculture remplit son rôle et que des perspectives claires s'en dégagent	Le terme de souveraineté alimentaire a fait l'objet d'une analyse à l'occasion du séminaire KOKO/KOL. Cela a montré que ce concept doit être éclairci pour la situation en Suisse et qu'il faut définir des mesures pour le concrétiser. Un petit groupe de travail a rédigé un document de synthèse sur ce thème.
Développement territorial	
Participer à une révision partielle de la LAT qui aille dans le sens de l'agriculture et améliorer le droit à la construction en dehors de zones à bâtir	L'USP s'est engagée, avec le groupement suisse pour les régions de montagne et l'Office fédéral de l'agriculture, dans sept groupes de travail de l'administration fédérale chargés de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. Ce faisant, certaines préoccupations de l'agriculture dans le domaine de la construction en dehors de la zone à bâtir ont pu être évoquées et les possibilités existantes ont pu être défendues. L'aménagement du territoire a été discuté régulièrement dans les groupes de travail de l'USP et au Comité.
Renforcer l'espace rural avec la politique régionale	L'USP s'est engagée dans différents comités pour soutenir les espaces ruraux, notamment lors d'événements de Regiosuisse en rapport avec la politique régionale. Cela s'est fait en collaboration avec le groupement suisse pour les régions de montagne.
Encourager les projets de développement régional	L'USP a présidé le Forum agriculture et espace rural. Cette manifestation élabore des aides pour la mise en œuvre de projets de développement agricole, p.ex. un classeur pour les responsables et les coaches de projet. De plus, les participants au forum ont organisé un séminaire sur le thème de la mise en réseau pour la réussite d'un projet. Ils ont pu faire part de leur expérience dans le domaine. Des lignes directrices et de meilleures pratiques ont été élaborées et elles peuvent maintenant être consultées comme aides.
Liberté entrepreneuriale	L'USP s'est engagée pour l'élargissement de la liberté entrepreneuriale de l'agriculture, surtout dans le cadre de différentes consultations et plus spécialement lors de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire.

Les objectifs fixés pour 2011	Les résultats obtenus en 2011
Autres objectifs	
Identifier les réductions de coûts de production potentielles et faire des propositions en conséquence	L'un des séminaires organisé par l'USP, l'OFAG et AGRIDEA portait sur l'optimisation des coûts de production. Deux études sur ce thème doivent s'intéresser en profondeur au problème des coûts. Il faut évaluer d'un côté les projets d'optimisation de coût existants et de l'autre le besoin d'optimisation des conditions cadres légales. L'évaluation du sondage par les organisations membres n'est pas terminée. L'USP a participé au comité de pilotage du projet de «Coopération» afin d'encourager les effets de synergie en utilisant de façon systématique les potentiels de coopération négligés.
Renforcer les bases juridiques sur la prévention et la lutte contre les épizooties dans le cadre de la révision de la loi sur les épizooties	Le Conseil national s'est prononcé le premier en grande majorité pour une révision de la loi sur les épizooties, qui entraînerait une amélioration de la base juridique pour la prévention et la lutte contre les épizooties.
Prévenir l'émergence de prescriptions environnementales et écologiques venant renchérir la production et harmoniser la mise en œuvre	Certains coûts des aides à la mise en œuvre pour la protection de l'environnement, octroyées par la Confédération, ont pu être évités. L'USP a en outre convaincu les offices fédéraux et les cantons de commanditer une étude sur la viabilité économique des exigences dans le domaine de l'environnement. Lors de la révision de l'ordonnance sur la protection des eaux, les cantons ont été priés, en 2011, de procéder à une planification stratégique pour renaturer les cours et les plans d'eau. L'USP a collaboré au groupe de travail compétent du canton pour garantir une mise en œuvre uniforme dans le secteur agricole.
Garantir les volumes d'exportations pour la «loi chocolatière» et prévenir le trafic de perfectionnement pour les produits agricoles transformés	Le Parlement a soutenu un crédit supplémentaire pour la «loi chocolatière». Des volumes d'exportation supplémentaires ont pu être générés, notamment pour les produits laitiers et céréaliers.
Assurer la transition de la célèbre campagne médias avec des personnalités en chemise edelweiss vers une nouvelle campagne tout aussi prometteuse	Après un an de préparation, les nouveaux spots télévisés sur l'agriculture ont été diffusés à partir du 1 ^{er} septembre. Le lancement s'est accompagné de la réalisation de trois monolithes de paille à Lausanne, Berne et Saint-Gall. Les spots montrent les prestations que fournissent les familles paysannes suisses. La première vague de diffusion a duré cinq semaines, avec des centaines de diffusion en allemand, en français et en italien. La deuxième vague est prévue au printemps 2012 et sera suivie d'une évaluation de l'impact.





Francis Egger,
responsable du Département
Economie, politique et relations
internationales

Les dossiers-clés pour l'avenir de l'agriculture

La consultation sur la PA 2014–17, la révision de la loi sur l'aménagement du territoire et les effets de la force du franc ont marqué l'année. Sur le plan international et multilatéral, aucune évolution marquante n'est à relever. Par contre, la Suisse a lancé diverses négociations dans le cadre d'accords bilatéraux, qui risquent d'avoir des répercussions sur le secteur agricole.

Affaires internationales

- **Accords multilatéraux:** en 2011, aucun progrès substantiel n'a été enregistré, qu'il s'agisse du cycle de Doha de l'OMC ou de l'accord de libre-échange agroalimentaire (ALEA) entre la Suisse et l'UE. Les négociations de l'OMC sont au point mort en raison de tensions entre les pays émergents et les Etats-Unis. Les négociations autour de l'ALEA ont été mises entre parenthèses en raison de l'acharnement de l'Union européenne à résoudre au préalable des questions institutionnelles. L'USP a cependant poursuivi divers travaux pour anticiper la suite des événements. Le groupe de travail consacré aux mesures d'accompagnement s'est réuni à plusieurs reprises et a invité le premier échelon de la transformation à sa dernière réunion. Le rapport intermédiaire a été soumis au Comité et approuvé. Des rencontres ont été organisées avec les autorités et les interprofessions: elles avaient pour objectif de définir les produits sensibles des différentes branches de production. L'USP a étudié d'autres alternatives, comme la possibilité d'une ouverture progressive prévue par la clause évolutive de l'accord bilatéral entre la Suisse et l'UE. Les données sur les prix utilisées dans le modèle «Horizonte» ont aussi été actualisées.
- **Accords bilatéraux:** les processus multilatéraux étant bloqués, la Suisse fait avancer les accords bilatéraux. En 2011, plusieurs accords sont ainsi entrés en vigueur, par exemple avec la Colombie ou le Pérou. En général, ils n'ont pas d'effets remar-

quables sur l'agriculture suisse. La Confédération a toutefois ouvert des négociations qui pourraient avoir de fortes répercussions sur l'agriculture avec des pays comme la Chine, l'Inde, la Russie. L'USP en suit les évolutions de très près. Elle a notamment fait une étude sur le commerce de produits agricoles et de denrées alimentaires entre la Suisse et la Chine, ainsi que sur les opportunités et les dangers d'un accord de libre-échange entre ces deux pays. Un accord avec les pays du MERCOSUR (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) est également en pourparlers. L'USP s'opposera à tout accord qui pourrait avoir des répercussions négatives pour l'agriculture suisse.

- **Relations internationales:** l'USP est régulièrement invitée aux séances du Comité des organisations professionnelles agricoles de l'UE (COPA) à Bruxelles. Elle reçoit aussi un grand nombre de délégations, en 2011 ce furent notamment la France, les Pays-Bas, l'Autriche, la Norvège, la Corée du Sud, la Chine, l'Arabie saoudite et le Japon. La Suisse a rejoint l'Organisation mondiale des agriculteurs et a participé à différentes actions de sensibilisation, par exemple dans le cadre de la conférence ministérielle de l'OMC qui s'est déroulée à Genève en décembre.

Economie agraire

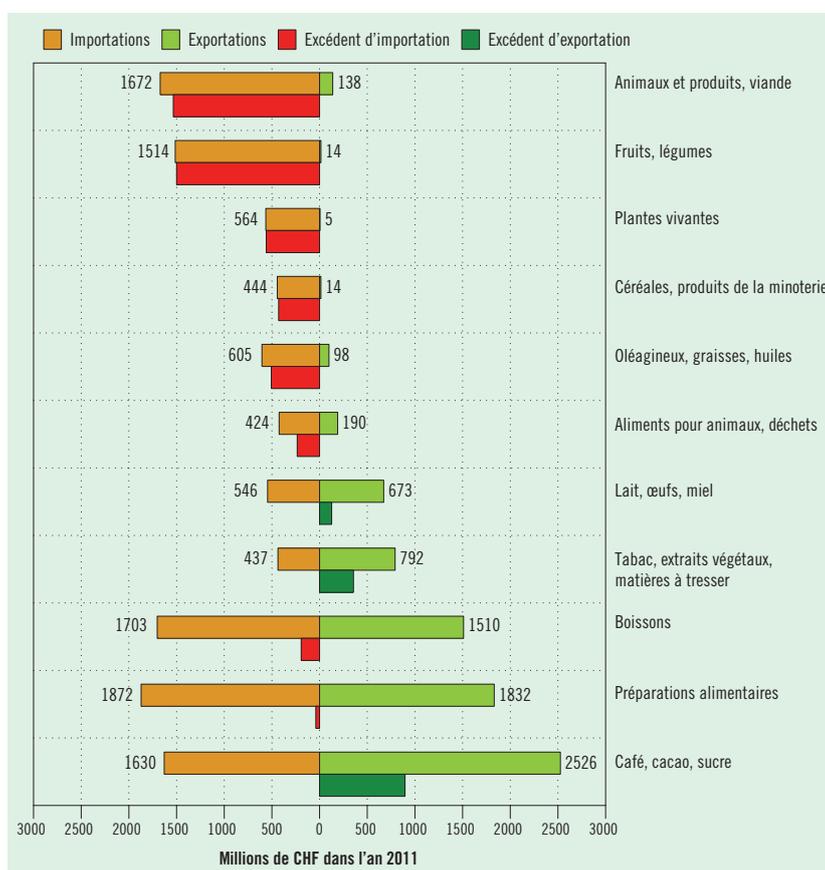
- **Consultation sur la PA 2014–17:** la consultation sur la PA 2014–17 s'est déroulée au début de l'été. La prise de position transmise par l'USP résultait d'un

processus démocratique. La première ébauche a été distribuée pour consultation aux organisations membres de l'USP. Plus de cinquante d'entre elles ont renvoyé des propositions de modifications et d'ajouts. La prise de position de l'USP a été remaniée en s'appuyant sur ces suggestions, puis elle a été discutée au sein du groupe de travail de l'USP et au Comité avant d'être approuvée lors d'une séance extraordinaire de la Chambre suisse d'agriculture. La prise de position de l'USP est donc largement soutenue et met en avant les principales craintes et exigences de l'agriculture: l'USP ne peut pas soutenir certains points majeurs du projet mis en consultation de la PA 2014–17. Si les instruments proposés par le Conseil fédéral ne sont pas corrigés comme il se doit, l'USP prévoit d'exercer des pressions pour que le message destiné au Parlement soit renvoyé. Elle demande le renforcement des instruments de soutien au marché, des contributions plus importantes pour la sécurité d'approvisionnement, la prise en compte de la charge en bétail effective, un meilleur soutien des cultures et des cultures pérennes, ainsi que des contributions à la transition moins importantes. L'USP est restée active au sujet de la PA 2014–17, même après la fin de la consultation. Elle a précisé sa position concernant les contributions supplémentaires aux terres ouvertes et aux surfaces herbagères. Plusieurs séances ont été organisées autour de ce sujet.

- **Souveraineté alimentaire:** durant les deux jours du séminaire de la «KOKO/KOL», les participants ont analysé la notion de souveraineté alimentaire. Il est apparu que le concept doit être précisé pour le cas de la Suisse et qu'il faut prendre des mesures concrètes. L'USP s'appuie ici sur quatre principes de base: conserver un niveau d'auto-approvisionnement stable, garder les ressources nécessaires pour maintenir un niveau d'auto-approvisionnement stable, optimiser la valeur ajoutée au sein de la chaîne d'approvisionnement en denrées alimentaires et encourager la consommation de denrées alimentaires produites en Suisse de façon durable.
- **Optimisation des coûts:** l'optimisation des coûts de production a été abordée lors d'une réunion orga-

nisée par l'Office fédéral de l'agriculture, AGRIDEA et l'USP. Des études approfondies ont ensuite été lancées: l'une évaluant les initiatives existantes, l'autre ayant pour objectif de mettre en exergue les conditions cadres, et la dernière pour permettre de réduire les coûts de production.

- **Forum consacré à l'espace rural:** en collaboration avec AGRIDEA, le forum «Agriculture et espace rural» a élaboré des aides pour la mise en application de projets agricoles de développement, et il a permis d'identifier la mise en réseau comme un facteur de réussite pour les projets régionaux de développement. Pour la consultation sur le «Projet de territoire Suisse», l'USP a critiqué le fait que les régions rurales et l'agriculture ne soient pas dûment prises en compte. Elle s'est engagée pour que le «Projet de



L'agriculture suisse ne joue pour ainsi dire aucun rôle dans le classement des exportations de denrées alimentaires. L'accord de libre-échange doit en tenir compte.

territoire Suisse» ne devienne pas une base d'aménagement contraignante et d'ordre supérieur.

■ **Révision de la loi sur l'aménagement du territoire:**

la loi sur l'aménagement du territoire est révisée en deux étapes. La première étape porte sur le développement du milieu bâti et la disparition accélérée des terres cultivables qui en résulte. Elle a été lancée en réponse à l'initiative pour le paysage qui réclamait un moratoire sur les zones à bâtir. L'USP s'est engagée pour le contre-projet qui proposait de mieux protéger les terres cultivées tout en laissant une certaine flexibilité pour l'évolution. La deuxième étape concerne surtout l'agriculture sur le plan des constructions hors des zones à bâtir. L'USP a pris une part active dans les différents groupes de travail de l'administration fédérale. Le thème a tout d'abord été débattu par le groupe de travail interne de l'USP et au sein du Comité. L'USP veut que les terres cultivables bénéficient d'une protection similaire à celle des forêts, demande des conditions cadres financières pour les bâtiments concernés et une application simple ainsi qu'une plus grande liberté pour la para-agriculture. Après discussion avec différents cercles, elle a présenté des propositions et des bases durant les débats.

■ **Force du franc:** la force du franc suisse a affaibli la compétitivité des exportations suisses de denrées agricoles et alimentaires et exerce une pression sur les prix du marché intérieur pour les produits suisses, en raison de la concurrence des importations. L'USP est intervenue au niveau politique dans le cadre du train de mesures élaboré par le Parlement: c'est ainsi que les aides à l'exportation pour la «loi chocolatière» ont été augmentées de 10 millions de francs. L'USP s'est en outre engagée pour une répercussion des baisses de prix consécutives à l'évolution des taux de change sur les moyens de production importés.

■ **Budget 2012:** dans le cadre du budget 2012, l'USP s'est battue avec succès pour conserver les suppléments accordés à l'économie laitière au niveau actuel de 15 centimes par kg de lait transformé en fromage et les contributions à la surface à hauteur de 1040 francs par hectare et par an.

Statistique

Fin juin 2011, l'USP a conclu avec l'Office fédéral de la statistique et l'Office fédéral de l'agriculture un nouveau contrat de collaboration pour la période allant de 2012 à 2015. La division USP Statistique se voit confier un travail de même ampleur que jusqu'ici dans les domaines de la production agricole, des prix à la production et des prix des moyens de production, des comptes économiques de l'agriculture, du bilan des fourrages et du bilan alimentaire. Elle réalisera désormais aussi des statistiques sur la production végétale et le bétail de boucherie pour Eurostat.

La révision du bilan alimentaire est et reste l'une de ses activités les plus importantes. De nouveaux agriculteurs ont été recherchés pour le réseau de correspondants afin de maintenir le panel de sondage actuel. Les sondages dont il s'agit ici apportent les informations manquantes dans les domaines de la production et des prix.

La publication «Statistique laitière de la Suisse» a fait l'objet de remaniements suite à l'abandon du contingentement laitier et a connu le passage de l'année laitière à l'année civile. Ce faisant, la représentation graphique des structures de la production laitière a été retravaillée. En 2011, USP Statistique a pris en charge certains projets de banque de donnée internes et externes, comme les années précédentes. La création automatisée d'évaluations graphiques à partir de la base de données a été l'un des thèmes centraux.





Accent sur les conditions de marché et un projet Swissness crédible

Il a fallu faire preuve d'un engagement à la hauteur des difficultés rencontrées par les marchés en raison de la force du franc et des grandes quantités produites. Le projet Swissness, le combat au niveau politique afin d'obtenir plus de moyens en faveur du supplément pour le lait transformé en fromage et de la «loi chocolatière», les thématiques environnementales, le génie génétique et le positionnement des programmes AQ-Viande Suisse ont aussi fait l'actualité.



Martin Rufer,
responsable du Département
Production, marché et écologie

En 2011, la pression sur les marchés agricoles s'est fortement faite sentir. La force du franc, la concurrence croissante en aval de la production agricole et, en particulier, la production abondante de certains produits sont responsables de la situation tendue du marché. L'USP s'est engagée, avec les interprofessions et lors de discussions avec les partenaires de marché, pour le maintien de conditions raisonnables pour les produits agricoles sur le marché. Dans le cas du lait, elle a appelé à une stabilisation du marché et à une mise en œuvre systématique des mesures de l'interprofession du Lait (IP Lait). Elle a aussi participé au groupe de travail des Producteurs suisses de lait de l'IP Lait.

L'USP a poursuivi des entretiens réguliers au plus haut niveau avec les entreprises de vente de détail. Il y a été question de la faiblesse de l'euro, du niveau des prix en Suisse et des possibilités existantes pour contrer le tourisme d'achat. L'USP a saisi l'occasion et demandé aux partenaires de marché de soutenir activement la stratégie de qualité pour une marque suisse forte et des prix à la production justes.

Moyens financiers pour le lait et les céréales

En collaboration avec des alliés, l'USP a réussi, par la voie politique, à obtenir que les moyens alloués au supplément pour le lait transformé en fromage en 2011/12 et à la «loi chocolatière» soient augmentés. Le supplé-

ment pour le lait transformé en fromage reste ainsi de 15 centimes par kg. Les moyens alloués à la «loi chocolatière» soutiennent les exportations de produits laitiers et céréaliers et sont ainsi un élément essentiel pour le soutien des prix à la production.

Pas de croix suisse sans matières premières suisses

Un projet Swissness crédible est essentiel pour que l'agriculture puisse positionner ses produits garants d'une production durable sur le marché. C'est pour cela que l'USP s'est engagée, dans les discussions parlementaires sur le projet Swissness, pour que les produits estampillés suisses contiennent bel et bien des matières premières suisses. En parallèle de la procédure parlementaire, l'USP a repris l'idée des chambres romandes d'agriculture et a élaboré une initiative pour un Swissness crédible. C'est à l'unanimité que l'Assemblée des délégués de l'USP a donné son feu vert à cette initiative. L'initiative sera lancée pour de bon si le Parlement ne met pas en place une réglementation Swissness satisfaisante pour l'agriculture.

Principe du Cassis de Dijon

L'expérience du principe du Cassis de Dijon montre que celui-ci ne fait pas baisser les prix, mais que la qualité en souffre. Nombre de denrées alimentaires sont ainsi «importées» sous couvert du principe du Cassis de Dijon. Le niveau de qualité en pâtis. L'USP a d'ail-



leurs déposé un recours contre deux produits auprès du Tribunal administratif fédéral ou du Tribunal fédéral. Les tribunaux n'ont malheureusement pas reconnu la légitimité du recours. C'est pour cette raison que l'USP se bat désormais au niveau politique pour que les denrées alimentaires soient exclues du principe du Cassis de Dijon.

Loi sur les épizooties

Des cheptels en bonne santé s'avèrent essentiels pour obtenir de bons résultats économiques. C'est pour cette raison que l'USP a soutenu la révision de la loi sur les épizooties. Celle-ci élargit la marge de manœuvre de la Confédération dans le domaine de la prévention des épizooties. Dans le cadre de la révision, l'USP s'est engagée

avec succès pour une certaine harmonisation entre les cantons dans le financement de la lutte contre les épizooties.

Plus de fourrage suisse

Un groupe de travail de l'USP a élaboré des mesures pour contrecarrer la baisse de la production suisse de céréales fourragères et de protéines fourragères. Des incitations relevant de la politique agricole et des efforts dans le domaine de la recherche et de l'obtention de variétés doivent permettre une forte extension des surfaces cultivées de céréales fourragères et de protéines fourragères dans les années à venir.

Biodiversité et renaturation des cours d'eau

Bien que 2010 ait été l'Année de la biodiversité, les principales activités politiques qui s'y rapportent ont été réalisées en 2011 avec la «Stratégie Biodiversité» de la Confédération. Les agriculteurs connaissent et apprécient la valeur d'un écosystème sain qui représente la base d'une production durable. Depuis 20 ans, ils prennent d'ailleurs des mesures pour améliorer la situation. C'est pour cette raison que l'USP a demandé, dans sa prise de position, à ce que les bons résultats obtenus jusqu'à présent soient aussi pris en compte. De plus, il a demandé que toutes les surfaces de compensation écologiques et les surfaces d'estivage soient comptées dans la proportion visée de 17% de la surface utile. L'USP a aussi pris position sur les aides à l'exécution relatives à la renaturation des cours d'eau, et elle a formé un groupe de travail avec la Conférence suisse des aménagistes cantonaux. L'objectif est une mise en œuvre harmonisée au niveau fédéral, offrant une protection maximale des terres agricoles cultivées. D'autres questions doivent être approfondies au début de 2012.



L'agriculture a un grand potentiel dans l'énergie solaire. AgroCleanTech veut le mettre à profit.



Génie génétique

Le moratoire sur le génie génétique arrive à terme en novembre 2013. C'est pour cela que, durant l'année sous revue, l'USP s'est posé la question de ce qu'il adviendra par la suite. Après une analyse approfondie de la situation, elle est parvenue à la conclusion qu'une reconduction du moratoire représenterait la variante la plus intéressante d'un point de vue économique. Il s'agit à présent de continuer dans cette direction. De plus, l'USP a accompagné les travaux relatifs au rapport final du Programme national de recherche sur l'utilité et risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées en Suisse.

Nouvelle plateforme «Protection phytosanitaire»

Les résidus de produits phytosanitaires dans les cours d'eaux ne sont pas seulement dangereux pour la nature et les humains, ils portent aussi durablement préjudice à l'image de l'agriculture. L'USP a donc créé la plateforme «Protection phytosanitaire», afin de mettre en relation des spécialistes et de traiter de façon ciblée des problématiques dans ce domaine. Elle est ouverte à tous les groupes d'intérêts.

Création d'AgroCleanTech

La réorientation de la politique énergétique, les ressources limitées et les évolutions dans le domaine de la politique climatique sont autant de défis, mais aussi de chances, pour l'agriculture. Pour saisir les opportunités qu'elles offrent, l'USP a créé, avec des partenaires, la société AgroCleanTech (ACT). Elle a pour ambition d'instaurer des conditions propices pour qu'il devienne rentable, dans l'agriculture, de contribuer à la production d'énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et des ressources, ainsi qu'à la protection du climat. Les premières mesures concrètes seront mises en œuvre en 2012.

Succès pour AQ-Viande Suisse

Le programme Assurance Qualité Viande Suisse, géré par l'USP, s'est fait une place de norme de base contrôlée. C'est un programme simple et peu onéreux, qui contribue à la grande crédibilité de la viande suisse et qui garantit aux éleveurs de pouvoir écouler leurs animaux de boucherie. Le projet «agneau d'alpage» a pu être étendu avec succès en 2011. Il en va de même pour le programme de vente de vaches SRPA à McDonald's. Les initiatives de ce type sur le marché garantissent l'écoulement des produits suisses et apportent une plus-value supplémentaire aux familles paysannes. L'USP propose ainsi un complément optimal aux programmes de marché à succès d'IP-Suisse, de BioSuisse, de Vache mère suisse, etc.



L'USP se bat pour un projet Swissness crédible, si nécessaire au moyen d'une initiative populaire. Lors de l'AD, les délégués ont donné leur feu vert.



Urs Schneider,
responsable de la
Communication

La campagne d'image évolue: paysan, mais aussi...

Après cinq années de collaboration avec des célébrités arborant la chemise edelweiss, la campagne «Proches de vous. Les paysans suisses.» est entrée dans une nouvelle phase à l'automne: les paysannes et les paysans font la démonstration de leurs nombreux talents dans des spots télévisés au ton humoristique. En parallèle à cela, l'USP a aussi préparé le lancement de l'initiative populaire en faveur d'un projet «Swissness» crédible, et elle a travaillé sur sa stratégie de communication pour la PA 2014–17.

Comme le veut la tradition, la conférence de presse annuelle a eu lieu la première semaine de janvier dans une exploitation, cette fois-ci celle de Sara et Andreas Zehnder, non loin du centre Westside de Berne. A cette occasion, l'USP a présenté son Rapport de situation 2010, intitulé «A quoi ressemblera le contenu de nos assiettes en 2050?». Il explore la souveraineté alimentaire en Suisse et dans le monde. Andreas Zehnder, l'hôte de la conférence de presse, a présenté son exploitation et a expliqué que la pression foncière et celle exercée par les infrastructures dont elle s'accompagne se font fortement sentir.

Travail politique

Le service de la communication a répondu à des demandes écrites et orales chaque jour; il a diffusé 61 communiqués de presse, organisé ou participé à quatre conférences de presse et assuré la coordination de 63 prises de position sur des lois et des ordonnances. Outre les actualités du jour et les thèmes récurrents comme l'OMC ou le libre-échange, il s'est concentré sur la politique agricole 2014–17 (en consultation durant l'été), le marché du lait, le principe du Cassis de Dijon et, en particulier, le projet Swissness. Après des travaux d'approche de grande ampleur, l'Assemblée des délégués a donné le feu vert, le 17 novembre, au lancement de l'initiative populaire en faveur d'un projet «Swissness» crédible. Au cours de l'année, le tourisme d'achat s'est révélé être un problème grandissant. Le franc fort et le taux de change

intéressant ont poussé des cohortes de Suisses à faire leurs emplettes dans les zones frontalières. C'est pour cette raison que l'USP a lancé, à la mi-octobre, en collaboration avec les chambres d'agriculture cantonales, l'action «MERCI d'acheter des aliments suisses et de préserver ainsi des emplois», durant laquelle près de 40 000 bulletins de participation au concours ont été distribués. Au cours de l'année, le service de communication a développé les activités dans les médias sociaux: en complément à la page Facebook, il a ouvert un compte Twitter, il a également placé toutes les vidéos sur Youtube et des images officielles à télécharger sur Flickr. Comme toujours, à l'approche de chaque session des Chambres fédérales, les parlementaires paysans ont été informés sur les positions de l'USP concernant les objets à traiter. Le colloque agrolink a été organisé en collaboration avec Syngenta pour la deuxième fois. Il était consacré au thème de l'eau.

Proches de vous. Les paysans suisses.

Pendant cinq ans, des célébrités du monde économique, du sport et du showbiz ont fait la promotion de l'importance de l'agriculture et des prestations des familles paysannes suisses. Michelle Hunziker, Michael Schumacher ou Fabian Cancellara, par exemple, ont ainsi attiré l'attention sur l'agriculture en portant la chemise au motif edelweiss pour illustrer le slogan «Proches de vous. Les paysans suisses.», une démarche que les familles paysannes ont apprécié. Assurer la continuité de



cette campagne d'image pour l'agriculture suisse, les familles paysannes et leurs produits de qualité représentait donc un défi de taille. La nouvelle agence Jung von Matt a eu l'idée de mettre en avant les prestations variées que l'agriculture offre à la société et les compétences que requiert le métier de paysan. Les quatre courts métrages réalisés par Bettina Oberli mettent en scènes les capacités que développent les paysans au-delà de leur rôle classique: ils sont ainsi également botanistes, chefs du rayon fraîcheur, hôteliers, spécialistes en bien-être, délégués à l'intégration ou encore artistes paysagers. La chemise edelweiss reste l'emblème de la campagne. Après une campagne d'affichage de cinq ans, le médium change et fait place aux spots télévisés. Les premiers spots ont été diffusés en septembre et en octobre. Les affiches qui les accompagnent ont vocation à être utilisées en interne. Autrement dit, paysan mais aussi... pro en publicité!

D'autres projets prennent forme

En plus de la campagne médias, l'USP s'est aussi attachée à la poursuite et au développement d'autres projets sous l'enseigne de «Proches de vous. Les paysans suisses.». Le stand de foire «Bienvenue chez nous!», ou certains de ses modules, a été présenté lors de 30 manifestations. Le travail pour le développement de la campagne en 2012 a commencé à l'automne. Pour la treizième fois, les secteurs agricole et alimentaire suisses ont tenu un stand commun à la Semaine verte internationale de Berlin. Au lieu d'inviter un canton, c'est le module consacré au développement durable, développé en partenariat avec Nestlé, qui a été présenté. 34 nouveaux courts métrages sont venus s'ajouter à la chaîne tv sur internet www.buuretv.ch. Ces films ont été vus au total 540000 fois, et la chaîne internet est l'un des projets de la campagne qui a le plus de succès. L'USP s'est engagée une fois encore en faveur du «hof-theater» et a soutenu l'association éponyme dans la réalisation

du spectacle musical «Ochsentour mit zapzarap». La pièce a été représentée 47 fois sur 30 exploitations agricoles de Suisse alémanique. La 19^e édition du Brunch à la ferme du 1^{er} août a été une fois encore un succès. Quatre Conseillers fédéraux y ont d'ailleurs participé.



La nouvelle campagne d'image montre avec humour les nombreuses prestations des paysannes et des paysans.



Fritz Schober,
responsable du
Département Affaires sociales,
formation et services

Rendre de bons services

Le travail dans une exploitation confronte les paysannes et les paysans à des défis variés. L'USP leur apporte son soutien en leur proposant un grand nombre de services.

Politique sociale

En début d'année, l'agriculture a remporté une victoire en obtenant le maintien du régime d'allocations familiales. Dans l'ensemble, il n'y a pas de grand changement à signaler dans le domaine des assurances sociales. Les coûts ont continué d'augmenter.

Réglementation sur les étrangers et marché du travail

L'accord de libre circulation totale des personnes, passé avec les Etats de l'UE/AELE (sauf la Bulgarie et la Roumanie) est entré en vigueur le 1^{er} mai 2011. Il a grandement simplifié la procédure de recrutement et en a réduit le coût. La force du franc a aussi renforcé l'attrait des emplois en Suisse.

AGROIMPULS

Depuis le 1^{er} mai, les employés en provenance des pays de l'UE+8 n'ont plus besoin d'un permis de travail, et il

leur suffit de s'inscrire en suivant la procédure ou par le biais de la commune. En 2011, la force du franc et la situation économique en Europe ont rendu les conditions de travail dans une exploitation agricole en Suisse particulièrement intéressantes. Cela s'est répercuté sur les chiffres de placement d'AGROIMPULS. L'année dernière, 100 stagiaires ont effectué un séjour de 12 à 18 mois en Suisse et 402 sont restés de 3 à 4 mois. Le chiffre total était légèrement plus bas que l'année précédente. Le nombre de Suisses qui ont fait un stage à l'étranger a augmenté par rapport aux années précédentes. Pour les destinations, c'est l'Amérique du Nord qui est la plus demandée, suivie de l'Australie et de la Nouvelle Zélande. Neuf participants ont effectué leur stage dans l'UE. Durant les mois d'hiver, AGROIMPULS a organisé différents cours dans le domaine du droit du travail, de la réglementation sur les étrangers et de l'encadrement du personnel.

A la ferme

L'assortiment de matériel d'emballage pour la vente directe a encore été amélioré et a fait l'objet de publicité avec des prospectus et des annonces: les commandes ont augmenté de 25%. Le magasin en ligne «A la ferme» sur le site www.agriculture.ch a été remanié.

USP Assurances, Caisse-maladie Agrisano, Fondation de prévoyance et Caisse de pensions de l'agriculture suisse

La stratégie d'USP Assurances permet d'offrir aux familles paysannes une protection sans faille des personnes et des biens à des conditions avantageuses. Les offres de la caisse-maladie Agrisano, de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse et de la Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse sont coord-



En 2011 encore, les stages à l'étranger ont intéressé les jeunes paysannes et paysans suisses.



données et, si nécessaire, complétées par des offres supplémentaires. L'assurance globale constitue la solution la plus avantageuse pour remplir ses obligations envers le personnel en matière d'assurances. Le nombre croissant d'assurés dans tous les domaines d'activité indique que l'offre répond parfaitement aux besoins des paysannes et des paysans. Ce succès s'explique en partie par le service de conseil global en assurances proposé par l'USP dans tous les domaines concernés.

Formation

Formation professionnelle initiale: Durant l'été 2011, 94 apprentis ont terminé leur formation de deux ans en décrochant une attestation de formation professionnelle (AFP). Le nouveau métier d'agropaticien AFP, qui compte trois orientations possibles, a été introduit. Depuis août 2011, 2890 apprentis du domaine agricole accomplissent la nouvelle formation professionnelle en trois ans de niveau CFC, dont 1020 la année nouvellement introduite. Les agriculteurs et les éleveurs de volaille de 2^e année de formation ont passé les épreuves pratiques partielles anticipées de mécanisation et d'élevage. En parallèle, ils préparent la procédure de qualification pour les examens finaux des six métiers menant à un CFC. Ces travaux se sont déroulés en étroite collaboration avec la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires, l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle et le Centre suisse de services pour la formation professionnelle et l'orientation professionnelle. L'intégralité des cours interentreprises a eu lieu pour la première fois en bloc de huit jours. La publicité pour la formation professionnelle représente une tâche importante des associations professionnelles. Le nouveau stand pour les salons des métiers a été utilisé pour treize salons et manifestations publiques. Le financement de ces interventions est assuré par le fonds en faveur de la formation professionnelle. Sur base d'un mandat des tous les organes, la division USP Formation dirige le secrétariat de l'organisation du monde du travail OrTra AgriAliForm.

Perfectionnement professionnel (formation professionnelle supérieure): au cours de l'année, 242 personnes ont passé leur examen professionnel en agriculture.

119 personnes ont réussi leur examen de maîtrise au terme d'une formation continue. Dans la perspective du développement ultérieur de la formation professionnelle

Les agences de conseil en assurances agricoles

AG	056 460 50 40	Bauernverband Aargau (BVA), Im Roos 5, 5630 Muri
AI/AR	071 330 00 30	Regionalstelle Agrisano beider Appenzell, Dorfstrasse 35, 9054 Haslen
BE	031 938 22 54	Landw. Versicherungszentrum, Hauptsitz, Forelstrasse 1, 3072 Ostermundigen
	031 910 51 29	Landw. Versicherungszentrum, Molkereistrasse 23, 3052 Zollikofen
	031 720 12 40	Landw. Versicherungszentrum, Schwand 3, 3110 Münsingen
	034 409 37 50	Landw. Versicherungszentrum, Bäregg 830, 3552 Bärau
	062 916 01 05	Landw. Versicherungszentrum, Waldhof, 4900 Langenthal
	032 312 91 51	Landw. Versicherungszentrum, Herrenhalde 80, 3232 Ins
	033 650 84 84	Landw. Versicherungszentrum, Hofstatt 2a, 3702 Hondrich
	032 482 61 40	Centre de compétences en assurances agricoles, Beau-Site 9, 2732 Loveresse
BL/BS	061 763 70 70	Bauernverband beider Basel, Hauptstrasse 1, 4450 Sissach
FR	026 467 30 00	Union des paysans fribourgeois (UPF), Route de Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot
	026 305 55 00	Institut agricole Grangeneuve, 1725 Posieux
GL	055 640 98 20	Agrisano, Glarner Bauernverband, Ygrubenstrasse 9, 8750 Glarus
GR	081 254 20 00	Versicherungsberatung Bündner Bauernverband, Bündner Arena 1, 7408 Cazis
JU	032 426 83 01	Chambre jurassienne d'agriculture, Case postale 140, 2853 Courfaivre
LU	041 925 80 70	Luzerner VersicherungsBeratung, Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband (LBV), Schellenrain 5, 6210 Sursee
NE	032 889 36 50	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV), route de l'Aurore 4, 2053 Cernier
NW	041 624 48 48	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Beckenriederstrasse 34, 6374 Buochs
OW	041 666 27 27	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, Dörflistrasse 4, 6056 Kägiswil
SG	071 394 60 17	Versicherungsberatung St. Galler Bauernverband, Magdenauerstrasse 2, 9230 Flawil
SH	052 681 13 66	Agrisano Krankenkasse, Stoll Virginia, Plomberhof, 8217 Wilchingen
SO	032 628 60 60	Solothurnischer Bauernverband, Ob. Steingrubenstr. 55, 4503 Solothurn
SZ	041 825 00 65	Versicherungsberatung Bauernvereinigung des Kt. Schwyz, Landstr. 35, 6418 Rothenthurm
TG	071 626 28 90	Verband Thurgauer Landwirtschaft, Industriestrasse 9, 8570 Weinfelden
TI	091 851 90 91	Cassa malati Agrisano SA, Via Gorelle, 6592 S. Antonino
UR	041 875 00 00	Agro-Treuhand Uri, Nid- u. Obwalden GmbH, St. Josefsweg 15, 6460 Altdorf
VD	021 614 24 24	Prométerre, Avenue des Jordils 1, 1006 Lausanne
VS	027 345 40 10	Chambre Valaisanne d'Agriculture (CVA), Case postale 96, 1964 Conthey
	027 945 15 71	Oberwalliser Landwirtschaftskammer (OLK), Talstr. 3, 3930 Visp
ZG	041 790 43 27	Agrisano Krankenkasse, Erika Annen-Hürlimann, Walterwil, 6340 Baar
ZH	044 217 77 55	Zürcher Bauernverband, Lagerstrasse 14, 8400 Dübendorf
CH	056 462 51 55	SBV Versicherungen, Laurstrasse 10, 5201 Brugg

Demandez conseil, cela en vaut la peine!

supérieure, l'OrTra AgriAliForm a ébauché les règlements sur les examens et la documentation supplémentaire sur les futurs examens professionnels et de maîtrise. Les bases remaniées des deux examens fédéraux doivent être disponibles en 2014, lorsque les premiers jeunes ayant obtenu le diplôme de la nouvelle formation professionnelle commenceront la formation professionnelle continue.

Office de constructions agricoles

En 2011, l'OCA a construit, en tant que prestataire indépendant au service l'agriculture, diverses ruraux et habitations modernes dans des régions rurales. Dans la production laitière, certaines étables ne remplissent plus les nouvelles exigences de l'ordonnance sur la protection des animaux qui seront applicables dès le 1^{er} septembre

Adresses des offices régionaux

OCA Brugg, Laurstrasse 10, 5200 Brugg	056 462 51 22
OCA Heiligenschwendli, beim Schulhaus 196, 3625 Heiligenschwendli	033 243 27 02
OCA Küssnacht am Rigi, Seerosenweg 3, 6403 Küssnacht am Rigi	041 854 31 11
OCA Inforama Seeland, Bildungszentrum, Herrenhalde 80, 3232 Ins	031 828 20 30
OCA Naters, Belalpstrasse 6, 3904 Naters	027 924 16 10
OCA Trimmis, Malinweg 1, 7203 Trimmis	081 353 48 28
OCA Weinfelden, Amriswilerstrasse 50, 8570 Weinfelden	071 622 38 38

2013, ce qui nécessite des adaptations satisfaisant à ces normes et contraintes. L'OCA de Meikirch a été restructuré et supprimé. La région Berne/Bienne/Soleure est désormais prise en charge par Inforama Seeland. Les collaborateurs de l'OCA prennent une part active dans des groupes de travail et commissions de l'aménagement du territoire et des équipements d'étable, et ils donnent des cours dans des instituts de formation agricole.

Fiduciaire et Estimations

USP Fiduciaire et Estimations offre des services professionnels dans les domaines fiduciaires, fiscaux, comptables, juridiques, de l'estimation et de l'aménagement du territoire. Une ligne téléphonique (056 562 52 71) permet aux agriculteurs d'obtenir des informations gratuites sur les questions juridiques actuelles. Dans le cadre de la protection juridique AGRI-protect, USP F&E

s'occupe du traitement des cas et des problématiques agricoles reçus. USP Fiduciaire et Estimations se charge aussi de la défense d'intérêts dans les domaines de la fiscalité, du droit agraire, des constructions en zone agricole et des questions d'indemnisations pour le compte de l'Union suisse des paysans. Pour 2011, les points ci-après méritent d'être relevés:

- **Droit agricole:** le nouveau commentaire sur le droit foncier rural a été publié et a suscité beaucoup d'intérêt.
- **Aménagement du territoire:** les intérêts de l'agriculture quant au maintien de la liberté entrepreneuriale ont été bien défendus durant la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. La directive «Comment l'aménagement du territoire appréhende les activités liées au cheval» a été remaniée.
- **Fiscalité:** différentes circulaires relatives à la réforme de l'imposition des sociétés II sont entrées en vigueur le 1er janvier 2011. L'USP a surveillé leur mise en application. Malheureusement, les interventions préalables de l'USP auprès des cantons et de l'Administration fédérale des contributions n'ont eu aucun effet: fin 2011, le Tribunal fédéral a rendu un arrêt lourd de conséquences. L'imposition harmonisée, dite «moniste», des bénéfiques résultants de la vente ou du transfert dans la fortune privée n'est plus possible.
- **Indemnisations:** le groupe de travail de l'USP traitant les questions d'indemnisation s'est réuni plusieurs fois, a mené de premières négociations et a mis à jour les bases. A l'avenir, il faudra tenir compte, pour l'indemnisation, de l'utilité du droit à octroyer.
- **Cours et exposés:** les collaborateurs d'USP F&E sont des intervenants très sollicités. Le cours sur les questions d'estimation en rapport avec l'indemnisation du propriétaire foncier a été très fréquenté.

Nouvelle organisation

En 2011, le Département Services internes a été réorganisé. Il est à présent constitué de deux divisions: «Finances et comptabilité» et «Administration et personnel».



Werner Neuhaus,
responsable du Département
Services internes

Finances et comptabilité

En 2011 encore, les questions portant sur le financement de l'USP ont été au centre des préoccupations. La situation critique décrite dans le plan financier depuis des années s'est améliorée grâce à la hausse de 40 centimes par hectare des contributions à la surface. Cela permet d'éviter un déficit structurel pour les années qui viennent. L'Assemblée des délégués a approuvé cette hausse en novembre 2011. Elle s'appliquera dès 2012. Il sera ainsi possible d'assurer la continuité des prestations sans les revoir à la baisse. Ces activités additionnelles sont venues se rajouter aux tâches habituelles, comme la comptabilité de l'USP et un nombre croissant de comptabilités pour le compte d'autres organisations agricoles.

Administration et personnel

En janvier 2011, outre les projets en cours comme par exemple le chantier «Laur-Park», l'accent a été mis sur la mise en œuvre du service de contrôle interne (SCI) et le développement du service de traduction.

A Brugg, autour de la Maison du paysan suisse, le chantier «Laur-Park» sort de terre avec quinze appartements en location et 850 m² de surface de bureaux. La construction résulte d'un consortium de quatre acteurs: l'USP, la Fondation «Maison du paysan suisse», la Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse et la caisse-maladie Agrisano. L'USP dirige le secrétariat du consortium et s'est, par conséquent, occupée de la coordination des séances portant sur le sujet et de la gestion du chantier en 2011.

Selon les nouvelles dispositions légales, l'USP doit introduire un SCI. Il a été élaboré et mis en œuvre en 2011.

En raison de l'augmentation constante du volume de traductions et d'un départ à la retraite, le service de traduction a repensé son fonctionnement et procédé à des changements. Outre le renforcement de l'effectif du service, les processus ont été optimisés et des mécanismes de contrôle ont été mis en place.



La construction du Laur-Park (ici les futurs bureaux) a été suivie de près.

Commissions spécialisées

Les thèmes traités en commission spécialisée figurent dans les rapports des différents départements. Seul le travail de la Commission des jeunes agriculteurs, en tant que comité interdisciplinaire, ne trouve pas vraiment sa place. C'est pour cette raison que les jeunes agriculteurs reviennent ici sur leurs activités.

Commission	Membres
Commission spécialisée «Communication»	Urs Schneider (USP), président Martine Bailly (Agence d'information agricole romande), Christine Caron (BauernZeitung), Karine Etter (Agri), Matthias Glauser (Agro-Marketing Suisse), Sandra Helfenstein (USP), Mirjam Hofstetter (USP), Barbara Paulsen-Gysin (Producteurs suisses de lait), Markus Rediger (LID), Monika Schatzmann (AGROIMPULS), Erich Schlumpf (Proviande), Matthias Singer (USP), Christian Streun (LOBAG), Nathalie Wenger (Union suisses des paysannes et des femmes rurales), Walter Willener (AGORA)
Commission spécialisée «Production animale»	Ueli Niklaus (Comité USP), président Martin Rufer, Thomas Jäggi, Daniel Albiez (USP), Loïc Bardet (AGORA), Ulrico Feitknecht (Suisseporcs), Samuel Graber (Fédération suisse des engraisseurs de veaux), Gregor Gschwind (Bauernverband beider Basel), Corinne Gygax (Association suisse des producteurs de volailles), Ursula Herren (Fédération suisse d'élevage caprin), Stéphane Klopfenstein (Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes), Roland Künzler (AGRIDEA), Urs Meier (Swiss Beef), Bernard Nicod (Producteurs suisses de bétail bovin), Kurt Nüesch (Producteurs suisses de lait), Hans Rösti (Communauté d'intérêts des marchés publics du bétail de boucherie), German Schmutz (Fédération suisse d'élevage d'ovin), Andreas Stalder (IP-Suisse), Urs Vogt (Vache Mère Suisse), Jean Ulmann (Gal-Suisse), Markus Zemp (Communauté de travail des éleveurs bovins suisses)
Commission spécialisée «Production végétale»	Walter Balmer (Comité USP), président Chantal Aeby Pürro (Fédération suisse des vignerons), Pierre Aeby (Association pour le développement de la culture fourragère ADCF), Lukas Bertschinger (Station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil), Nadine Degen (USP), Rudolf Fischer (Union suisse des producteurs de pommes de terre), Fritz Glauser (USP), Willy Giroud (USP), Samuel Keiser (Fédération suisse des betteraviers), Dominique Maigre (USP), Pierre-Yves Perrin (Fédération suisse des producteurs de céréales), Bruno Pezzatti (Fruit-Union Suisse), Martin Roth (Bio Suisse), Fritz Rothen (IP-Suisse), Andreas Rüegger (swissem), Beat Stierli (Union maraîchère suisse), Jean-François Vonnet (SwissTabac), Jonas Zürcher (Forum Ackerbau)
Commission «Formation professionnelle»	Dissler Josef (Comité USP), président Ueli Voegeli (vice-président, Strickhof Lindau), Ueli Augstburger, Bruno Eigenmann, Karl Heeb (BZ Wallierhof), Bruno Meili, Moritz Schwery (Landw. Zentrum Viège), Kurt Sigrist-Schöpfer, Peter Suter, Thomas Vetter (LBBZ Plantahof), Ferdinand Zumbühl, représentant école de Suisse centrale à pourvoir
Commission de la politique sociale, du droit du travail et de la politique des étrangers	Ruth Streit (Union suisse des paysannes et des femmes rurales), présidente Fritz Schober (USP), Stephan Amsler (Groupement suisse pour les régions de montagne), Beat Stierli (Union maraîchère suisse), Daniel Gay (Prométerre), Hansjörg Hassler (Comité USP), Alois Hodel (Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband), Hans Müller (St. Galler Bauernverband), Donat Schneider (LOBAG), Alois Vonarburg (ABLA), Walter Willener (AGORA)
Commission des jeunes agriculteurs	Evelin Matzinger Wiss, présidente Olivier Kolly (vice-président, Suisse romande), Andreas Braun (Suisse orientale), Christian Galliker (Suisse centrale), Fabien Wenger (Suisse romande), Hansueli Rügsegger (Suisse du Nord-Ouest), Nicole Waldispühl (Suisse centrale), Peter Friedli (Landjugend), Peter Nüesch (Suisse orientale), Roland Scheuber (Landjugend), Samuel Imboden (Suisse du Nord-Ouest), Silvain Quiquerez (Suisse romande)

Rapport de la Commission des jeunes agriculteurs

En 2011, la Commission des jeunes agriculteurs (COJA) a organisé le premier congrès des jeunes agriculteurs consacré au thème de «l'entrepreneuriat dans l'agriculture». L'évènement a attiré du monde et a favorisé les échanges entre jeunes agriculteurs, ainsi que les contacts entre la commission et la base. La COJA a approfondi les affaires d'actualité, notamment la politique agricole 2014 – 17, la révision de la loi sur l'aménagement du territoire et la stratégie sur la biodiversité. Au printemps, le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a invité la commission à Berne, où les jeunes agriculteurs ont présenté leur position sur la politique agricole. A l'automne, la COJA a pu récolter les premiers fruits de son travail après cinq ans d'existence. L'Assemblée des délégués de l'USP a accordé à la commission un siège au Comité de l'USP. A l'avenir, la COJA aura une influence sur les affaires traitées au Comité et se rapproche ainsi de son objectif, à savoir donner aux jeunes agriculteurs une voix avec un certain poids en politique agricole. Pour en savoir plus sur la COJA: www.julako.ch.



Organisations faitières cantonales (25)

AG	Bauernverband Aargau, 5630 Muri	JU	Chambre jurassienne d'agriculture, 2853 Courfaivre	SO	Solothurnischer Bauernverband, 4503 Solothurn
AI	Bauernverband Appenzell AI, 9050 Appenzell	LU	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6210 Sursee	SZ	Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 6418 Rothenthurm
AR	Bauernverband Appenzell AR, 9104 Waldstatt	NE	Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, 2053 Cernier	TG	Verband Thurgauer Landwirtschaft, 8570 Weinfelden
BE	Landw. Organisation Bern und angrenzende Gebiete (LOBAG), 3072 Ostermundigen	NW	Bauernsekretariat Uri / Nidwalden, 6374 Buochs	TI	Unione Contadini Ticinesi, 6592 S. Antonino
BS/BL	Bauernverband beider Basel, 4450 Sissach	OW	Bauernverband Obwalden, 6062 Wilen	UR	Bauernverband Uri / Nidwalden, 6374 Buochs
FR	Union des paysans fribourgeois, Freiburger Bauernverband, 1763 Granges-Paccot	SG	St. Galler Bauernverband, 9230 Flawil	VD	Prométerre, 1000 Lausanne 6
GE	AgriGenève, 1217 Meyrin	SH	Schaffhauser Bauernverband, 8200 Schaffhausen	VS	Chambre valaisanne d'agriculture, 1964 Conthey
GL	Glarner Bauernverband, 8750 Glarus			ZG	Zuger Bauernverband, 6330 Cham
GR	Bündner Bauernverband, 7408 Cazis			ZH	Zürcher Bauernverband, 8600 Dübendorf

Organisations agricoles professionnelles / Production animale (20)

Association suisse des éleveurs de cervidés, 8315 Lindau	Fédération suisse d'élevage de la race brune, 6300 Zug	Fédération suisse des organisations d'élevage chevalin, 5053 Staffelbach
Association suisse des pêcheurs professionnels, 5201 Brugg	Fédération suisse d'élevage de la race du Simmental, type des Alpes, 3775 Lenk	GalloSuisse, 8049 Zürich
Association suisse des producteurs de volaille (ASPV), 4950 Huttwil	Fédération suisse d'élevage de la race Holstein, 1725 Posieux	Producteurs Suisses de Lait (PSL), 3000 Bern 6
Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, 3052 Zollikofen	Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes, 1580 Avenches	Société coopérative swissherdbook Zollikofen, 3052 Zollikofen
Fédération des sociétés suisses d'apiculture (FSSA), 3700 Spiez	Fédération suisse d'élevage ovin, 3360 Herzogenbuchsee	Suisseporcs, 6204 Sempach
Fédération suisse d'élevage caprin, 3000 Bern 14	Fédération suisse des engraisseurs de veaux (SKMV), 5201 Brugg	Swiss Beef CH, 5201 Brugg
		Swissgenetics, 3052 Zollikofen
		Vache Mère Suisse, 5201 Brugg

Organisations agricoles professionnelles / Production végétale (14)

Association suisse des séchoirs, 6248 Alberswil	Fruit-Union Suisse, 6300 Zug	SwissTabac, 1725 Posieux
Association suisse pour l'ensilage, 5728 Gontenschwil	Groupement vaudois des vigneron-tâcherons, 1096 Cully	Union maraîchère suisse (UMS), 3001 Bern
Economie forestière Suisse, 4501 Solothurn	Jardin Suisse (Association des horticulteurs), 8008 Zürich	Union suisse des producteurs de pomme de terre (USPPT), 3007 Bern
Fédération suisse des betteraviers (FSB), 3007 Bern	swissem, Association suisse des producteurs de semences, 1567 Delley	Association suisse des vigneron-encaveurs, 1233 Bernex
Fédération suisse des producteurs de céréales (FSPC), 3007 Bern		
Fédération suisse des vignerons, 3007 Bern		

Fédération des coopératives agricoles (7)

fenaco, siège principal, 3001 Bern

Genossenschaft Ökostrom Schweiz, 5201 Brugg

Landwirtschaftliche Bürgschaftsgenossenschaft
Baselland, 4450 SissachLandw. Genossenschaftsverband Schaffhausen,
8207 Schaffhausen

LV-St. Gallen, 9001 St. Gallen

SA Agricola Ticinese, 6500 Bellinzona

Union romande de moulins, 1001 Lausanne

Autres sections (13)

Association aventure sur la paille, 6078 Lungern

Association des groupements et organisations
romands de l'agriculture (AGORA), 1000 Lausanne 6Association des jeunesses rurales suisses (SLJV),
8315 Lindau

Association suisse des fermiers, 3753 Oey

Association suisse des paysans et paysannes
pratiquant la production intégrée, 3052 ZollikofenAssociation suisse pour l'équipement technique
de l'agriculture, 5223 Riniken

Association vacances à la ferme, 8595 Altnau

BIO SUISSE, 4053 Basel

Communauté de travail des associations profes-
sionnelles d'employés agricoles (ABLA), 6247 SchötzGroupement suisse pour les régions de montagne
(SAB), 3001 Bern

Société suisse d'économie alpestre (SSEA), 3011 Bern

Union suisse des paysannes et des femmes rurales
(USPF), 5201 Brugg

Zentralschweizer Bauernbund, 6418 Rothenthurm

Membres du Comité**Président d'honneur/membres d'honneurs**Gerber Peter, Ing. Agr. ETH, anc. Conseiller aux Etats,
3270 Aarberg

Savary Jean, anc. Conseiller national, 1625 Sâles

Sandoz Marcel, Ing. Agr. EPFZ, anc. Conseiller
national, 1110 MorgesEhrler Melchior, lic.iur., lic.phil.,
anc. Conseiller national, 6430 SchwyzDupraz John, Ing. Agr. HTL, anc. Conseiller national,
1286 Soral**Président**

Walter Hansjörg, Conseiller national, 9545 Wängi

Vice-présidentsDissler Josef, représentant Luzerner Bäuerinnen-
und Bauernverband, 6110 WolhusenGlauser Fritz, Président Union des paysans
fribourgeois, 1553 Châtonnaye**Autres membres du Comité**Ambauen Martin, représentant Zentralschweizer
Bauernbund, 6375 Beckenried

Balmer Walter, Président LOBAG, 3204 Rosshäusern

Bossi Emilio, représentant Unione Contadini Ticinesi,
6775 AmbriBühler Christine, Présidente Union suisse
des paysannes et des femmes rurales, 2710 TavannesGfeller Peter, Président Producteurs Suisses de Lait,
3273 KappelenGiroud Willy, Président Chambre valaisanne
d'agriculture, 1920 MartignyGschwind Gregor, Président Bauernverband
beider Basel, 4106 Therwil

Hassler Hansjörg, Conseiller national,

Président Bündner Bauernverband, 7433 Donat

Koller Lorenz, Conseiller d'Etat, représentant SAB,
9050 AppenzelMaigre Dominique, représentant GE et cultures
spéciales, 1233 Bernex

Marschall Lienhard, Président fenaco, 3176 Neueneegg

Nicod Bernard, représentant Producteurs suisses de
bétail bovin, 1523 Granges-près-Marnand

Pellaux Yves, Président Prométerre, 1405 Pomy

Ritter Markus, Conseiller national,
Président St. Galler Bauernverband, 9450 Altstätten

Roy Anne, représentante JU, 2900 Porrentruy

Staub Hans, Président Zürcher Bauernverband,
8820 WädenswilStricker Alfred, représentant AI, AR, GL et SH,
9063 SteinVilliger Andreas, Président Bauernverband Aargau,
5643 Sins



Les activités du Comité

Lors de 11 séances ordinaires, le Comité a traité en priorité les thèmes suivants et pris les décisions y afférentes:

- Planification des activités 2011/2012
- Adoption de nombreuses prises de position
- Recommandations de vote pour les votations populaires
- Elections complémentaires et de renouvellement
- Séances de la Chambre suisse d'agriculture et de l'Assemblée des délégués

Le Comité a été régulièrement informé sur les travaux du Parlement, la consultation sur la PA 2014–17, les accords internationaux, ainsi que sur les activités des commissions sectorielles et des groupes de travail.

Les affaires principales de 2011 ont été les suivantes:

Janvier

Les membres ont approuvé le plan financier 2012–2015 et l'augmentation de 40 centimes par hectare des contributions à la surface.

Février

Le Comité a défini la procédure pour les élections complémentaires aux instances de l'USP et a procédé à la répartition des ressorts au Comité.

Mars

Le Comité a adopté le Rapport annuel 2010 à l'intention de la Chambre suisse d'agriculture.

Avril

Les membres ont adopté les comptes annuels 2010 de l'USP à l'attention de la Chambre suisse d'agriculture.

Mai

Le Comité a approuvé la message sur la hausse des contributions à la surface. Il accepte la participation à AgroClenTech en tant qu'associé.

Juin

La prise de position relative à la PA 2014–17 a été approuvée à l'attention de la Chambre suisse d'agriculture.

Août

Le Comité a adopté les objets «adaptation des contributions», «modification des statuts» et «programme d'activité 2012 de l'USP» à l'intention de la Chambre suisse d'agriculture.

Septembre

Le Comité a défini une position officielle sur le thème du prélèvement de la plus-value.

Octobre

Les membres ont décidé de demander à la Chambre suisse d'agriculture et à l'Assemblée des délégués le lancement d'une initiative «pour un projet Swissness crédible».

Novembre

Le Comité a décidé que l'USP doit s'engager en faveur d'une intégration du moratoire sur le génie génétique dans la loi sur l'agriculture.

Décembre

Le Comité a adopté le budget 2012 à l'intention de la Chambre suisse d'agriculture et a pris acte du plan financier 2011–2016 de l'USP.

Les activités de la Chambre d'agriculture

Les membres de la Chambre suisse d'agriculture ont tenu cinq séances, au cours desquelles ils se sont penchés sur les thèmes suivants:

- La consultation sur la politique agricole 2014–17
- Le projet «Swissness» et la souveraineté alimentaire
- La situation sur les marchés, en particulier sur le marché laitier
- Les élections complémentaires et de renouvellement des membres de diverses instances

Séance du 23 février 2011

Les membres ont approuvé sans opposition le budget 2011 et sont informés du plan financier 2010–2015 de l'USP. Ils ont discuté de l'adaptation annoncée des contributions et de la suite de la procédure.

Séance du 26 avril 2011

Les membres ont approuvé les comptes annuels 2010 et le Rapport annuel 2010 de l'USP. Ils ont élu à l'unanimité

Membres de la Chambre d'agriculture

Canton d'Argovie

Baumann Hans, 5056 Attelwil (ASPV)
 Hitz Andreas, 5417 Untersiggenthal (PSL)
 Huber Alois, 5103 Wildegg (AG)
 Meier Urs, 5622 Waltenschwil (AG)
 Nussbaumer Roland, 5026 Densbüren (AG)
 Schreiber Daniel, 4317 Wegenstetten (AG)
 Zemp Markus, Président Communauté de travail des éleveurs de bovins suisses, 5503 Schafisheim

Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures

Neff Sepp, Président Bauernverband Appenzell AI, 9054 Haslen

Canton de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville

Farré Corsin, Président Vache Mère Suisse, 4147 Aesch
 Schürch Christian, 4153 Reinach (IP-Suisse)

Canton de Berne

Aebi Andreas, Conseiller national, 3473 Alchensdorf (swissherdbook)
 Aebi Pürro Chantal, Directrice Fédération suisse des vignerons, 3007 Bern
 Augstburger Ueli, 3115 Gerzensee (LOBAG)
 Graber Samuel, 3623 Horrenbach (SKMV)
 Häberli Hansjakob, 3112 Allmendingen (LOBAG)
 Jaun Markus, 3000 Bern 6 (PSL)

Kämpfer Heinz, 3416 Affoltern (LOBAG)
 Lehmann Daniel, 3019 Bern (LOBAG)
 Lehnerr Berchtold, 3700 Spiez (FSSA)
 Leuenberger Bernard, Président CAJB, 2735 Champoz
 Santschi Alfred, 3657 Schwanden b. Sigriswil (SSEA)
 Schneider Donat, Directeur LOBAG, 3072 Ostermundigen
 Schwarz Elisabeth, 3612 Steffisburg (LOBAG)
 Stierli Beat, Directeur Union maraîchère suisse, 3001 Bern
 Struchen Béatrice, 3272 Epsach (LOBAG)
 Von Känel Christian, 3775 Lenk (PSL)
 Von Siebenthal Erich, Conseiller national, 3780 Gstaad (LOBAG)

Canton de Fribourg

Gapany Olivier, 1646 Echarlens (FR)
 Johner Andreas, 1714 Heitenried (Suisseporcs)
 Kolly Olivier, 1669 Albeuve (FR, CS COJA)
 Ménétrey Frédéric, Directeur Union des paysans fribourgeois, 1763 Granges-Paccot
 Perler Hans, 1792 Guschelmuth (FR)
 Rüeigger Andreas, 1567 Delley (swisssem)
 Schafer Denise, 3184 Wünnewil (FR)

Canton de Genève

Haldemann François, 1217 Meyrin (GE)

Canton de Glaris

Hauser Hans Peter, Président Glarner Bauernverband, 8752 Näfels

Canton des Grisons

Buchli Barbara, Directrice Bündner Bauernverband, 7408 Cazis

Canton du Jura

Darbella Michel, Secrétaire Chambre jurassienne d'agriculture, 2853 Courfaivre

Canton de Lucerne

Bürli Josef, Président Association suisse des séchoirs, 6142 Gettnau
 Erni Moritz, Président Zentralschweizer Milchproduzenten, 6017 Ruswil
 Heller Stefan, Directeur Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband, 6130 Willisau
 Jans-Gähwiler Pius, Président Fruit-Union Suisse, 6284 Gelfingen
 Lütolf Köbi, 6242 Wauwil (LBV)
 Schnider Josef, 6275 Ballwil (LBV)
 Stadelmann Bruno, 6130 Willisau (GalloSuisse)

Canton de Neuchâtel

Frutschi Marc, Président CNAV, 2300 La Chaux-de-Fonds

la fiduciaire OBT AG de Brugg pour la durée d'un an (année commerciale 2011) comme organe de révision légal de l'USP.

Séance du 27 juin 2011

Les membres ont discuté et adopté les adaptations et les revendications dans la prise de position de la consultation sur la politique agricole 2014 – 17.

Séance du 23 septembre 2011

Les membres ont approuvé le programme d'activité 2012, l'idée d'une hausse des contributions et d'une légère adaptation des statuts.

Séance du 19 octobre 2011

La Chambre suisse d'agriculture a décidé de demander à l'Assemblée des délégués le lancement d'une initiative pour un projet Swissness crédible.

Canton de Nidwald

Käslin Bruno, Président Bauernverband Nidwalden, 6375 Beckenried

Canton d'Obwald

Küchler Niklaus, 6056 Kägiswil (OW)

Canton de Schaffhouse

Graf Christoph, Président Bauernverband Schaffhausen, 8262 Ramsen
Kern Hanspeter, 8454 Buchberg (PSL)

Canton de Schwyz

Egli Hanspeter, Président Bauernvereinigung des Kantons Schwyz, 8840 Trachslau
Philipp Franz, Secrétaire Zentralschweizer Bauernbund, 6418 Rothenthurm
Steiner Edwin, Président swissgenetics, 8832 Wilen

Canton de St-Gall

Bischofberger Robert, 9105 Schönengrund (PSL)
Brändli Urs, Président Bio Suisse, 8638 Goldingen
Heim-Keller Seline, 9200 Gossau (SG)
Nüesch Peter, 9443 Widnau (SG)
Widmer Andreas, Secrétaire St. Galler Bauernverband, 9230 Flawil

Canton de Soleure

Brügger Peter, Secrétaire Solothurnischer Bauernverband, 4503 Solothurn
Keiser Samuel, Président Fédération suisse des betteraviers, 4629 Fulenbach
Lindemberger Katrin, 4233 Meltingen (SO)

Canton de Thurgovie

Engeli Hans, 9504 Friltschen (TG)
Fatzer Jürg, Directeur Verband Thurgauer Landwirtschaft, 9315 Neukirch
Greminger Agnes, 9503 Stehrenberg (TG)
Hausammann Markus, Président Verband Thurgauer Landwirtschaft, 8585 Langrickenbach
Peter Liselotte, 8546 Kefikon (USPF)
Schnyder Ruedi, 8566 Ellighausen (PSL)

Canton d'Uri

Arnold Peter, 6463 Bürglen (UR)

Canton de Vaud

Benoît Marc, 1323 Romainmôtier (VD)
Berlie Olivier, 1278 La Rippe (PSL)
Durgnat Daniel, 1884 Villars-sur-Ollon (VD)
Henchoz Benjamin, 1417 Essertines-sur-Yverdon (PSL)
Jenni Béat, 1358 Valeyres-sous-Rances (Suisseporcs)
Jobin Philippe, 1112 Echichens (VD)
Meyer Albert, 1085 Vulliens (USPPT)

Reymond Jean-Daniel, 1042 Bettens (VD)

Thomas Luc, Directeur Prométerre, 1000 Lausanne

Canton du Valais

Felley Pierre-Yves, Secrétaire Chambre valaisanne d'agriculture, 1964 Conthey
Tornay Laurent, 1937 Orsières (PSL)
Ulmann Jean, Président GalloSuisse, 1994 Aproz

Canton de Zoug

Murer Josef, Président Zuger Bauernverband, 6340 Baar

Canton de Zurich

Binder Max, Conseiller national, Président Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, 8308 Illnau
Frei-Baumann Ruth, 8498 Gibswil-Ried (USPF)
Frei-Frei Hans, 8105 Watt (ZH)
Haab Martin, 8932 Mettmenstetten (ZH)
Hess-Wittwer Albert, 8636 Wald (ZH)
Hodel Ferdi, Directeur Zürcher Bauernverband, 8459 Volken
Meyer Ernst, 8450 Andelfingen (FSPC)

Les cantons AR, BL, BS et TI sont représentés à la Chambre d'agriculture par des membres du Comité. Etat 31.12.2011

Assemblée des délégués du 17 novembre 2011

La 79^e Assemblée des délégués était placée sous le signe du projet d'initiative populaire «pour un Swissness crédible». Dans son discours d'ouverture, le président Hansjörg Walter a fait part de sa déception et a déclaré qu'il est inconcevable qu'une grande partie de l'industrie alimentaire estime que des produits sans aucune matière première indigène devraient pouvoir arborer la croix suisse. Le président Walter insiste sur l'importance

d'une réglementation crédible. «Autrement, comment positionner nos produits sur le marché et les différencier des importations? Les transformateurs qui misent sur les produits suisses seraient tout aussi

pénalisés que les paysans suisses.» Les délégués ont ensuite approuvé le lancement à l'unanimité.

De grosses inquiétudes sur le marché du lait

L'Assemblée de Fribourg a bien montré où le bât blesse le plus pour l'agriculture aujourd'hui. La situation du marché du lait est catastrophique, et il semble impossible d'y remédier. Les prises de parole des délégués l'ont confirmé, tout comme l'accueil très positif réservé à la proposition du directeur de l'USP, Jacques Bourgeois, d'appeler tous les acteurs du marché du lait à réagir. Les autres points essentiels ont été la force du franc, le recul des exportations de fromage en résultant, ainsi que l'augmentation du tourisme d'achat frontalier.

Trois nouveaux membres au Comité de l'USP

Les discussions animées autour des objets mis à l'ordre du jour se sont déroulées sans accroc. Le procès-verbal de la dernière AD, le Rapport annuel 2010 et le programme d'activités 2012 ont été approuvés. Les délégués ont voté une légère augmentation des contributions de 40 centimes par hectare en faveur de l'USP, la première adaptation en 20 ans. Les membres de la Chambre suisse d'agriculture ont élu Christine Bühler, Anne Roy et Yves Pellaux au Comité de l'Union suisse des paysans.

Le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann est intervenu en présentant son analyse des perspectives d'avenir pour l'agriculture. «La Confédération n'abandonne pas l'agriculture. Le paquet de réformes de la PA 2014-17 n'y change rien.» Il a esquissé différents aspects du projet qui seront adaptés au terme de la consultation.

Prix Média 2011

Pour la troisième année, l'USP a décerné le Prix Média lors de l'AD. En Suisse alémanique, c'est l'article «Die Bio-Illusion», publié dans le *Beobachter* par Martin Müller, Susanne Loacker (texte) et Stefan Kubli (photos), qui l'a emporté. Le prix de Suisse romande a été attribué à Jean-Bernard Menoud pour son reportage «Oh la vache!» à la TSR. Le Prix Média, d'une valeur de 3000 francs, est parrainé par la caisse-maladie Agrisano et USP Assurances, deux organismes partenaires de l'USP.



Monsieur le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a assuré que le Conseil fédéral s'engage pour un projet Swissness crédible.

L'USP en quelques chiffres

Au service de 60 000 familles paysannes

L'Union suisse des paysans est l'organisation faitière de l'agriculture suisse. Elle réunit presque 60000 familles paysannes qui gèrent des exploitations situées en plaine ou à la montagne, spécialisées dans les domaines les plus variés. L'USP a été fondée le 7 juin 1897 à Berne; elle est constituée sous la forme juridique d'une association. L'ensemble de l'USP, y compris tous ses prestataires de services, est certifié ISO 9001:2008. Les bureaux de l'USP se trouvent à Brugg, Windisch et Berne. Les immeubles abritant les bureaux appartiennent à l'USP ou à des fondations et sociétés anonymes apparentées.

Effectif en personnel

Au 31 décembre 2011, l'USP occupait 128 personnes (77 emplois à plein temps et 51 à temps partiel). Parmi elles, 9 effectuent un apprentissage de commerce à l'USP. Les femmes représentent actuellement 51,5% de l'effectif. A cela, il faut ajouter les 170 personnes employées par la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse, la Fondation de la caisse de pensions de l'agriculture suisse, l'Office de constructions agricoles et la caisse-maladie Agrisano.

Révision

Le contrôle des comptes est assuré par la société OBT Treuhand AG (Brugg) en qualité d'organe de révision légal, ainsi que par l'organe de révision interne, composé de Markus Jaun (FPSL, Berne), Franz Philipp (Fédération des paysans du canton de Schwyz, Rothenthurm) et de Luc Thomas (Prométerre, Lausanne).

Comptes annuels

Compte de résultat consolidé

Produits	2011	2010
Contributions	6 570 444	6 674 298
Subsides provenant de fonds	200 000	200 000
Produit des services	8 934 543	8 776 554
Produit des assurances	37 476 676	32 927 105
Revenus immobiliers	120 509	67 534
Autres produits	1 870 364	2 085 092
Excédent de charges	167 996	76 514
	55 340 532	50 807 097

Charges	2011	2010
Charges d'exploitation	3 458 738	3 607 184
Charges des assurances	35 638 807	31 239 411
Charge en personnel	12 592 737	12 425 751
Autres charges d'exploitation	3 219 811	3 084 764
Charges financières	219 243	226 790
Amortissements	200 000	200 000
Impôts	11 196	23 197
	55 340 532	50 807 097

Bilan

Actif	31. 12. 2011	31. 12. 2010
Actif circulant	28 661 706	26 857 475
Actifs immobilisés	8 167 776	5 105 004
Fonds à affectation spéciale	17 633 141	17 552 408
	54 462 623	49 514 887

Passif	31. 12. 2011	31. 12. 2010
Capitaux étrangers	33 885 025	29 427 757
Provisions	2 795 425	2 217 693
Fonds à affectation spéciale	17 633 141	17 552 408
Fortune au 31 décembre	149 032	317 029
	54 462 623	49 514 887

Vous trouverez les comptes annuels détaillés sur le site de l'USP www.sbv-usp.ch → A notre propos → Comptes annuels

Les premiers moments forts de 2012

Conférence de presse de début d'année

Comme le veut la tradition, l'USP a tenu sa conférence de presse de début d'année et a présenté son nouveau Rapport de situation pendant la première semaine de janvier – cette fois-ci sur l'exploitation de Magdalena et Michael Schneider à Mattstetten (BE). Le rapport de l'USP propose une rétrospective de l'année agricole écoulée, une estimation de l'évolution des revenus et, dans sa partie principale, une analyse de la plus-value apportée par l'agriculture suisse. En parlant de sa propre exploitation, le couple d'agriculteurs a donné des exemples saisissants de la plus-value fournie.

Politique agricole 2014–17

Début février, le Conseil fédéral a adopté le message concernant la PA 2014–17 à l'attention du Parlement. L'USP a commenté le message dans un communiqué de presse. Elle a salué les adaptations apportées, mais les juge toujours insuffisantes. Elle a adressé son projet de position à toutes les organisations membres et a évalué les 30 réponses reçues en retour. Pour accomplir son travail de persuasion au Parlement, l'USP a rédigé un point de vue sur papier et a compilé les propositions concrètes d'amendements de la part de l'agriculture. Début mars, le Club agricole de l'Assemblée fédérale et l'Alliance Agraire ont organisé une séance d'information très suivie sur la nouvelle Politique agricole.

Projet «Swissness»

Le Conseil national a traité le projet Swissness. L'USP et ses organisations membres se sont engagées avec beaucoup de détermination en faveur d'un projet crédible. L'USP a mis au point un argumentaire qu'elle a remis à l'ensemble du Conseil national et aux organisations membres. Ce qui est positif, c'est que les aliments faiblement transformés devront en principe contenir 80% de matières premières suisses et que les excep-

tions prévues ont été restreintes. Ce qui est négatif, c'est que les aliments hautement transformés ne devront comprendre que 60% de matières premières suisses. L'USP s'engage pour obtenir davantage d'améliorations.

Protection des eaux

L'USP a institué un groupe de travail pour accompagner la mise en œuvre de la loi sur la protection des eaux ou pour s'y opposer sur le plan politique. Elle s'est chargée de la coordination des interventions politiques aux niveaux fédéral et cantonal et a résolu des questions concernant l'application dans les cantons. Des motions ont été déposées dans plusieurs cantons et aux Chambres fédérales.

Génie génétique

La Chambre suisse d'agriculture s'est prononcée à l'unanimité pour une reconduction du moratoire sur le génie génétique jusqu'à fin 2017. Cette revendication s'est retrouvée dans une motion déposée lors de la session de printemps, qui a recueilli le soutien de 122 membres du Conseil national.

Révision de la loi sur l'aménagement du territoire

Comme le Parlement devait traiter la première étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, l'USP a accompli un important travail de persuasion dans le but d'inscrire une protection efficace des terres cultivées dans la loi. En parallèle, divers groupes de travail se sont penchés sur la deuxième étape de la révision qui concernera surtout les constructions hors de la zone à bâtir.

Consolidation des programmes commerciaux

Les programmes commerciaux de l'USP pour les vaches et les agneaux se poursuivent et confirment leur succès. Pour le programme de vaches de boucherie avec



Bell et McDonald's, la prime reste fixée à 40 francs par vache, et Bell garantit désormais le prix hebdomadaire de Proviande comme prix minimum pour les vaches. Le programme «Agneau d'alpage» avec des primes de 20 francs par agneau se poursuit avec Migros.

Colloque des jeunes agriculteurs

La commission des jeunes agriculteurs a organisé un colloque à Brugg, consacré au thème de l'utilisation plus efficace des ressources. Quelque 50 jeunes entrepreneurs paysans très motivés ont approfondi la problématique des ressources et élaboré une prise de position.

Barèmes d'indemnisation

L'USP a rencontré l'Association des entreprises électriques suisses dans le but d'obtenir une meilleure indemnisation des propriétaires fonciers. Celle-ci ne doit plus seulement se fonder sur la valeur des terres agricoles ou le préjudice subi. Des bases ad hoc ont été développées pour les éoliennes et les pylônes électriques.

Droit foncier rural et bail à ferme agricole

L'USP a publié le nouveau commentaire sur le droit foncier rural et le bail à ferme agricole et a organisé une journée de formation continue très suivie sur ce thème.

Impôt sur les gains immobiliers

Un arrêt du Tribunal fédéral va entraîner une hausse considérable de l'imposition d'immeubles qui ne sont plus soumis au droit foncier rural. L'USP s'est engagée pour une interprétation aussi compatible que possible avec la pratique et a préparé une modification de loi.

Semaine verte internationale

Pour la quatorzième fois, les secteurs agricole et agro-alimentaire suisses ont tenu un stand commun à la Semaine verte internationale de Berlin. La Principauté

de Liechtenstein y participait pour la première fois cette année en tant que partenaire.

Communication agricole de base

Pendant deux jours, le groupe de travail «communication» et les responsables de projet respectifs ont vérifié la campagne «Proches de vous. Les paysans suisses.». Les domaines de la mise en réseau, du contrôle de gestion, de la stratégie globale et le nombre de projets partiels présentent un certain potentiel d'amélioration. Les groupes de travail ont poursuivi leurs activités. La deuxième vague de diffusion des quatre nouveaux spots publicitaires à la télévision a débuté à la mi-mars.

Nouveau président

La commission de prospection instituée fin 2011 a avalisé le profil d'exigences et le calendrier pour la recherche d'un nouveau président de l'USP. Les sections membres de l'USP ont reçu ces deux documents. L'élection se déroulera à l'Assemblée des délégués en novembre.



Conférence de presse de début d'année sur l'exploitation de Magdalena et Michael Schneider à Mattstetten.



Union Suisse des Paysans, CH-5201 Brugg

Téléphone 056 462 51 11, Fax 056 441 53 48, e-Mail info@sbv-usp.ch, internet www.sbv-usp.ch

Publication N° 238, Supplément spécial «Agri», 25 mai 2012, ISSN 1661-8378

